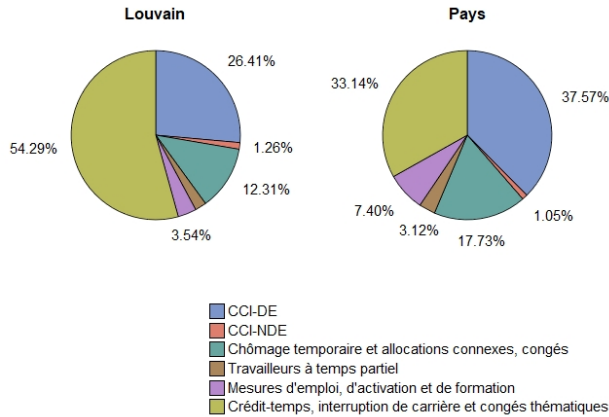


Entité: Louvain



Directeur: Ludo SIMON
 Nombre d'agents: 154
 Nombre en équivalents à temps plein: 136

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	754.740	10,1
Assurés contre le chômage (2)	385.733	9,9
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	371.614	10,6
Taux du chômage (4)	3,1	

Vision globale 2024	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	93.180	6,2
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	2.348	6,2
Dossiers litiges achevés	6.588	6,7
Contrôles achevés	3.409	7,7
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	4.698	7,9
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	24	3,1
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2023	277,0	5,1
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2024	277,0	5,0
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	20,9	5,5
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	5,8	6,0

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2024)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	11.369	4,9
		Après études	550	2,7
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.077	6,0
		Chômage avec complément d'entreprise	426	7,9
		Allocation de sauvegarde	165	7,5
		Travailleurs d'arts	325	3,9
		Hommes	7.298	4,5
		Femmes	6.613	5,4
		Chefs de ménage	2.340	3,1
		Isolés	2.911	3,7
		Cohabitants	8.660	6,7
		Total	13.911	4,9
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	176	6,8
		Chômage avec complément d'entreprise	441	8,9
		Chômeurs âgés	9	9,8
		Aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	40	13,4
		Total	665	8,4
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Parents d'accueil	25	6,1
		Période non rémunérée dans l'enseignement	143	5,2
		Vacances jeunes	365	11,3
		Vacances senior	25	13,4
		Congés: soins d'accueil	17	9,4
		Total	5.911	4,6
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	1.107	4,8
		Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR: travailleurs d'arts	26	6,9
		Total	16	6,4
		Total	1.148	4,9
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation régionale	4	0,0
		SINE	49	1,4
	Mesures pour travailleurs		177	14,1
	Mesures de formation	Formation professionnelle	1.328	6,3
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	212	2,6
Dispenses d'IDE particulières Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation en compensation de licenciement	94	8,1
		Activités ALE ou APS	16	1,7
		Interruption de carrière	16	1,7
	Crédit-temps	Avec allocations	2.403	7,5
		Sans allocations	83	10,1
		Total	2.486	7,5
	Congés thématiques	Avec allocations	10.509	12,1
		Sans allocations	775	13,1
		Total	11.284	12,2
		Avec allocations	14.287	11,8
		Sans allocations	540	13,2
		Assistance médicale	2.341	12,1

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2024)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Aidants proches	33	11,4
		Congé parental	12.404	11,7
		Congé pour soins palliatifs	48	15,1
		Total	14.827	11,8
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		1.950	1,4
	Autres attestations		7.185	5,6
	Total		9.135	3,4

(1) Population au 1er janvier 2024 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2023. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2023 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2023 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2023; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2023 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2024 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2023 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).